L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 AVRIL 1859.

Abonnés à la semaine.

Les portiers de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." Prix 25 cents pour les six numéros. On paiera aux portiers.

Ventes à vendre — de jour.

Par Shérif.—1 lot Sterck, rue Jefferson, No 22, 6e District, Marchandises à cher, etc.— Aux magasins d'entrepôt sis: Eno Warehouse, 4 Algier, rue Gravier de Bayou, 6000 sacs de sel, environ.— A midi, à l'Hôtel de Ville, rue de la Commune: Un terrain sis à Bon, rue Dorn, entre Cité et Etats, 1er District.—Pour terrains adjacents aux Trophées, entre Celles des Champs Elysées et Marigny, 4e District.—Une Cour Lewis, 2 à 4 heures, rue Jefferson, No 63, 6e District; Meubles, etc.—A 3 heures, rue de Chartres, en face de la Place Jackson, 2e District.—Voitures, chevaux et harnais. Voir aux annonces.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 58, Vieille Levée—Vins, eau-de-vie, sardines.— A 11 heures, 1 P.M. sur la Levée, en face du marché à la Marée—Marchandises, vieux fer, etc.

Par Bisson et Lemonnier, à 10 heures, à l'entrepôt du Canal, 77 rue de Chartres—Vins secs.

Par même—Bibliothèque d'état, chemises, etc.—Annonces.

Par F. J. Spear—Une bibliothèque et 250 volumes français.

Par N. Flynn—Sur les lieux, le fonds du magasin de spéculation à gaz de MM. Gaillabon et Lacéler, rue de Chartres, près St-Louis, pour régler la succession du feu R. Gaillabon.

Par C. D. Hyde, 37 rue Magnolia.—Marchandises sèches.

Bulletin européen.

Nous avons reçu aux journaux européens apportés par l'Europe qui a quitté Liverpool le 9 avril.

L'intérêt de la situation, au ce moment, est tout bien dans la déclaration du gouvernement anglais. Une interpellation a été adressée dans la Chambre des lords, par le comte de Clarendon au comte de Malmesbury, sur la situation européenne et sur les résultats de la mission de lord Cowley.

Le ministre a répondu que lord Cowley était parti pour Vienne avec l'assentiment absolu du gouvernement français, qui lui avait fait connaître ses vues et ses sentiments au sujet de la politique autrichienne. Lord Cowley n'avait pas reçu de son gouvernement des instructions positives. Sa mission n'avait d'autre objectif de rechercher les moyens d'employer l'influence de l'Angleterre pour amener un rapprochement amical et satisfaisant entre l'Autriche et la France.

Le 5 mars, le gouvernement anglais a été informé d'une proposition faite par la Russie de soumettre le différend entre la France et un congrès des cinq grandes puissances. Le gouvernement anglais a immédiatement indiqué les conditions de son adhésion, et ces conditions ont été jugées acceptables par la Russie. Les cinq puissances qui adhèrent au congrès posent les bases des négociations de paix qui seront ouvertes.

Tant que la politique qui intéresse si intimement le bonheur et la prospérité des Etats-Unis, a ajouté lord Malmesbury, il serait désirable que chaque Etat en l'occasion s'exprimer ses vues sur la question."

En terminant, le ministre a déclaré que le Piémont et l'Autriche s'étaient officiellement engagés à s'abstenir de tout acte d'agression, et que, à moins d'accidents imprévus, le congrès réglerait la question d'une manière prompte et satisfaisante.

Ces déclarations, dit un journal, sont de la plus haute importance; elles constatent d'une manière officielle le progrès qu'a fait l'œuvre de la médiation et la part que revient à cette puissance dans les résultats obtenus de cette œuvre. Lord Cowley, est parti pour Vienne sans instructions précises de son gouvernement. Il n'a donc pu en rapporter que des impressions relativement vagues. Mais dans les conditions de Vienne, c'est la Russie qui a pris l'initiative pour faire sortir la question de l'état d'incertitude où l'avait laissée la mission de lord Cowley, en proposant un congrès, et l'Angleterre y a adhéré immédiatement, sous certaines conditions qui ont été jugées acceptables par les cinq grandes puissances. Toutefois, les bases des négociations futures ne sont pas encore arrêtées; il est donc à présumer que le projet qui a été mis en avant par l'Autriche du prendre pour base le protocole d'Aix-la-Chapelle, qu'a pu adopter de suite par les autres puissances. L'adoption de ce projet serait un grand succès pour le cabinet de Vienne, car il lui donnerait, tout les moyens désirables pour éluder les discussions qui pourraient la gêner, et bien sûr s'il y en aura, et même pour éviter la question véritable. Il est à supposer que les autres puissances auront prévu le cas. Nous croyons, du reste, que le plus sage est d'attendre.

Le cabinet de Londres garde le silence sur le fond de la question. Mais il est permis, d'après ses déclarations antérieures, de supposer qu'il serait disposé à ne tolérer en aucun cas des conséquences. Ce n'est pas de l'éventualité d'un conflit entre la France et l'Autriche qu'il s'agit, mais de l'immense d'une grande guerre européenne et d'un rangement qui soigné de nature à rendre normale et satisfaisante la situation d'une grande nation qui a droit à une place honorable dans la famille européenne.

La crevasse du Bonnet-Carré, et la justice du Mississipi.

Laissez faire! Laissez passer! c'est l'adage américain. Mais laissez passer la justice du Mississipi et lui laisser ravager des plus belles plantations, c'est bien plus grand, et l'on sait le nouvel adage qui semble adopter la population de la Louisiane. C'est de cette à résultat de notre négligence, pire dont lui que le fétichisme des Indous, stupides adorateurs du Gange, quand ce fleuve prouvait parmi eux la désolation et la mort.

N'est-il pas d'ailleurs singulier que dans un pays où, sous prétexte de desséchement des terres marécageuses, des sommes énormes dépensées chaque année en travaux inutiles, il n'y ait pas, au Trésor, un fonds spécialement disponible pour les éventualités de crevasses? N'est-il pas encore étrange qu'en face d'un danger toujours présent et de plus en plus menaçant, nous soyons sans la moindre organisation, sans la moindre garde, contre ses dévastations instantanées?

Et vous chosses là, ce disent en Hollande, où même en Italie, sous la domination autrichienne, les oppresseurs n'y restoraient pas vingt-quatre heures impunis; mais tel nous vivons sous notre propre souveraineté; et nous pouvons nous donner mutuellement des indignations platonnes. Les crevasses de 1849 n'ont rien appris. Celles de 1859 nous en apprendront-elles davantage?

En attendant, nous publions une lettre de M. Tachenay, dont il nous est impossible de ne pas adopter le dévouement et le courage. C'est à son belle initiative à laquelle on ne saurait trop s'empresser de répondre. Pour notre part, nous croyons pleinement au succès quelque fait de confiance à M. Tachenay et que jusqu'ont tous ses antécédents.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1859.

Au Rédacteur de l'Abeille.

Cher Monsieur,

Convaincu, nous sommes un grand pouvoir. Vous avez eu un superbe défaut, avec quelle magnanime indifférence vous l'avez accepté. Quelques jours seulement Bell et Lambranche s'étaient joué à peu, et répandre en dans la désolation jusqu'aux bouches du Bayou Lafourche et à la Baie Barataria. Cette après-midi, c'est le tour de la rive gauche, et il est de savoir si nous la laisserons ravager, avec le même esprit s'il est nécessaire des grands dégâts qui ne s'étonnent de rien. La crevasse du Bonnet-Carré n'a pas, en effet, que deux jours. Le premier, il est fait de la boucher avec quelques centaines de pieux; le second, quelques milliers y ont été jetés; le troisième jour, quand il a pu l'examiner, l'opération devenait déjà absolument que dépendieuse. La crevasse avait environ 150 pieds de large, et alors seulement les Pont prétendent qu'on a dû de la laisser s'élargir, l'ouverture pourra doubler en quelques heures.

Le commerce arrive très souvent en pareil cas, à la désespoir des victimes ruinées, la sauvegarde des propriétés, le sauvetage du bétail et des objets les plus indispensables, enfin les scènes déchirantes d'un vrai naufrage pour l'opulente cité. Tout cela, nous le savons, n'est impossible d'arrêter le flau destructeur. Il est bien pourtant moins fondé, et c'est contre cette injuste croyance, dont les suites vont porter des milliers de victimes, que j'ai hâte de protester devant le public.

Il est bien tout ceux qui m'en parlent, me font vraiment laisser les épaules; car on ils ne l'ont pas vu, ou s'ils l'ont vu, n'était sous des influences qui les empêchaient de remarquer ce qui est la seule difficulté et comment il faut l'éviter. Ce n'est pas, en effet, quelque chose de difficile, surtout à cet égard, quelque personne ne s'offre, jusqu'à ce que ce soient des autres qui le soient responsables. De plus, je connais quelqu'un qui l'a pensé, a payé le dégât, et qui, à l'exception qu'il a, serait accordée pour la plus et entière réussite. C'est agir sagement, ce me semble, puisque cette réussite n'est pas seulement gagnée par les propriétaires, mais bien encore par la population entière, dont les frais de l'opération, entièrement, en sont, si bien, indirectement à la formature, mais dans ce cas, il faut leur simplifier la crevasse, et ne pas laisser le s'élargir jusqu'à ce qu'on ait à se jeter à l'eau, ou à se noyer.

Je ne puis pas, je ne dois pas, je ne veux pas, je ne peux pas, je ne dois pas, je ne veux pas, je ne peux pas, je ne dois pas, je ne veux pas, je ne peux